

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 29 (1891)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Anecdotes sur nos anciennes milices  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-192207>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

## PRIX DE L'ABONNEMENT

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

## CAUSERIES DU CONTEUR

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

En souscription :  
**FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESSEUR**  
 à la FÊTE DES VIGNERONS  
 et à l'*Exposition universelle de 1889.*  
 PAR L. MONNET.

Cette relation de voyage, qui sera mise très prochainement sous presse, formera un joli volume, illustré de nombreuses vignettes par M. E. DÉVERIN.

Prix pour les souscripteurs : fr. 1,60.  
 — En librairie, 2 francs.

On peut souscrire en s'inscrivant au bureau du *Conteur vaudois*, ou par *carte-correspondance*, jusqu'au 31 mars.

Les souscriptions qui nous ont été adressées dans le courant de l'année dernière, doivent être renouvelées.

Voici la liste des principaux sujets traités dans l'ouvrage :

A l'Abbaye des Vignerons. Sur l'estrade.  
 Au Cercle du Léman, avec M. Currat et les vachers d'Appenzell.

Entrevue avec l'Abbé et les Conseillers.  
 Départ de Vevey en char à bancs, attelé de Fanny.

Départ pour Paris. Passage à Lausanne.  
 Visite de la place Montbenon, du Palais et de la Grotte.

Arrivée à Paris. Le restaurant Gilliéron, rue Richer.

Grognuz au salon de coiffure.

En fiacre pour l'Exposition. Deux cochers grincheux.

Au restaurant Duval. — L'assesseur et la marchande de machines à coudre.

A la Tour Eiffel.

La danse des femmes d'Orient.

Le globe terrestre.

A Buffalo Favey, Grognuz et l'assesseur attaqués par des sauvages.

Aux Grands Magasins du Louvre. — Achat d'une rotonde pour Mme Grognuz.

Au musée Grévin.

Les prunes de la Mère Moreau.

Visite de la Chambre des Députés.

Etc., etc., etc.

### Les fils ne succèdent plus aux pères.

Nous empruntons les judicieuses réflexions qui suivent au charmant et spirituel ouvrage de M. E. Legouvé, qui vient de paraître à la librairie Ollendorf, à Paris, sous le titre *Fleurs d'hiver*.

« Si le choix d'un état est chose diffi-

cile, c'est surtout quand il s'agit d'en choisir un pour son fils. Autrefois, l'embarras était moindre : le fils alors n'héritait pas de son père, il le continuait. Le fils du fermier conservait volontiers la ferme ; le fils du notaire, l'étude ; le fils du médecin, la clientèle ; le fils du commerçant, le magasin ; le fils de l'industriel, l'usine ; le fils de l'avocat, la charge ; le fils du magistrat, la robe ; le fils du professeur, la chaire ; le fils du militaire, l'épée.

» Il y avait alors un mot caractéristique : *Maison père et fils*. Ce mot m'a toujours touché, car il représente un lien entre le présent et le passé, un trait d'union entre la tradition et le progrès. L'expérience alors comptait comme un capital ; les habitudes d'honneur, d'honnêteté entraient dans l'actif de la maison et fondaient une noblesse roturière qui valait bien l'autre ; les plus modestes avaient aussi des aïeux à citer, à honorer, à continuer ; une boutique pouvait avoir son arbre généalogique, l'arbre généalogique de la probité.

» Rien de pareil aujourd'hui, sinon à l'état d'exception. Un fils qui succède à son père est une rareté. Bien des causes ont amené ce changement. C'est l'ambition arrivée à l'état de passion générale ; c'est l'apré amour de l'indépendance ; c'est le dédain de ce qui s'est fait et la confiance en ce qui se fera ; c'est le goût ardent du bien-être matériel, et l'exemple tentateur des fortunes rapides ; c'est enfin l'immense multiplicité des inventions scientifiques, industrielles, commerciales, qui, ouvrant tout à coup à l'activité humaine des carrières inconnues, arrachent les jeunes gens au *statu quo* de la profession de leur père. Ils ont besoin d'être autre chose que lui, d'être plus que lui ; et, fait bizarre, les pères craignent parfois autant de voir leur fils leur succéder que les fils de succéder à leur père. »

### Anecdotes sur nos anciennes milices.

On raconte une foule d'anecdotes sur les manœuvres de nos anciennes milices et de leurs officiers inexpérimentés. En voici quelques échantillons.

Un capitaine qui fait marcher sa troupe par sections, la voit arriver tout à coup sur la muraille qui ferme le champ des manœuvres. Il oublie subitement le commandement qui peut leur faire changer de direction, et, au moment où la troupe est à un pied de l'obstacle, il s'écrie : *Soldats, débeinda-vo-ti !* (Soldats, dispersez-vous tous !)

Un bataillon s'égrenant dans une marche de grande route, le gros-major crie de l'arrière au commandant : « Cousin François, arrêtez la tête, la queue traîne ! »

Le système des exercices locaux, nous dit M. A. Bachelin, exista dans le canton de Neuchâtel jusque vers 1823 ; ils étaient au nombre de 12 à 15 par an, avec deux ou trois revues et des camps qui réunissaient une partie des troupes de tout le pays. La durée était de quinze à dix-huit jours. Le souvenir de ceux de Boudry est demeuré légendaire.

On comprend que le développement des connaissances militaires était en rapport avec celui des officiers qui inscrivaient la troupe dans chaque district, et que l'unité dans les manœuvres de bataillons était difficile à obtenir. — Voyons un peu ce qui se passait dans un exercice de district.

Les miliciens de St-Blaise, Hauterive, La Coudre, Marin, etc., se réunissent à la place d'armes des Fourches ; les hommes de Marin se sont appelés les uns les autres pour marcher en société au lieu de rendez-vous. Le capitaine demeure à quelques pas de St-Blaise. La petite troupe s'arrête sous ses fenêtres : *Capitaine, été-vo que ?* (Capitaine, êtes-vous là ?) lui crie un sergent avec un sans-façon amical. Une des croisées s'ouvre, et le capitaine en manches de chemise, rasé frais, le cou dans un haut col en crin serré par une boucle sur la nuque, y apparaît en train de s'habiller, opération lente et méticuleuse.

— *Allein-no, capitaine, ie faut vo depatsi.* (Allons-nous capitaine, il faut vous dépecher.)

— *Oi, ie rève, répond-il, mā alla pire.* (Oui je vais, mais allez seulement.)

Et la troupe reprend lentement sa route. Arrivé à la place d'armes, où l'on trouve les détachements des autres villages, on s'abouche amicalement, on cause de la vigne, du trèfle et du bétail. A la fin, lassé d'inaction, et le capitaine n'arrivant pas, on interroge le sergent de Marin sur ce qu'on doit faire :

— *Le faut no cutsi on pou su l'herba et ion fara lo guet derrâi clliâi bossons po verrâ veni lo capitaine.* (Il faut nous coucher un peu sur l'herbe pendant qu'un de nous fera le guet derrière ces buissons pour voir venir le capitaine.)

Et un homme se place en sentinelle avancée, tandis que la troupe s'étale au loin sous les arbres, dans une quiétude que l'arrivée de l'officier n'interrompit que longtemps après.

— *Lo rouaitse, dépatsi-ro,* cria la sentinelle. (Le voici, dépêchez-vous.)

En un instant les rangs sont formés, et la troupe exécute la charge en douze temps sous le commandement du sergent.

Le capitaine s'approche lentement et arrive en présence de la compagnie :

— *Eh bin, coumeint vont te clido s'hommo stu matin?* (Eh bien, comment vont-ils ces hommes ce matin ?)

— *Le vont gros bin,* répond le sergent, *mâ dité vâi, capitaine, no zein manœuvra to lo temps, vo faut no bailli on repou.* (Ils vont très bien; mais dites-voir, capitaine, nous avons manœuvré tout le temps, et il vous faut nous donner un repos.)

— *Eh bin, se vo volldi, no repreindrein dein on momeint.* (Eh bien, si vous voulez; nous reprendrons dans un moment.)

On forme les faisceaux, et la troupe retourne sous les arbres achever la sieste interrompue.

Un poste de nuit veille à la sécurité d'un village. Une sentinelle arrête les passants au cri de « Qui vit ? » Un interpellé lui répond d'une façon que n'autorisent ni les règlements, ni la politesse :

— *Eh ! tserraroute,* lui crie la sentinelle, *se mon fusi étdi tserdzi te verré prau !*

### Lè votè dâo 15 de Mâ.

— Eh bin, Sami, ne veint onco avâi à vôtâ dein on part dè dzo; que dis-tou dè clliâi loi po bailli onna peinchon su lão vilhio dzo à clliâo qu'ont dâi pliacè dè la Confédérachon ?

— Ye dio, Abran, qu'on a bin fê dè la férè passâ pè lo refredon. kâ ye vu vôtâ contré. Ne sé pas porquiè on baillerâi dâi peinchons à dâi gaillâ qu'ont dâi bouñes pliacès, que sont adé revou coumeint dâi menistrès et que n'ont pas fauta, coumeint no, dè sè borriaudâ à la faulx ào dè sè bregandâ à fochérâ pè lè vegrès et à portâ la lotta. On ne no bailli rein, à no !

— Te ne lâi y'é pas, Sami. Clliâo dzeins à quoi on vâo bailli onna peinchon quand sont vilhio ào bin malâdo, c'est dâi citoyeins que gâgnont lâo viâ peiniblameint po lo servîco dè tot lo mondo, et qu'on ne sein porrâi pas passâ. Te ne deré pas que lo brâvo Quenet, lo poustiyon, n'affanâi pas cein que gâgnè ein porteint lè letrès decé, delé, quand dussè traci pè ti lè teimps, que dâi brassâ la nâi, travaissâ lè gonclîès, tricliâ dein la vouarga, et la maiti dâo teimps, reveni à l'hotô dépoureint coumeint 'na renaille. Et n'est pas lo solet. Ora, fauf-te étrè mau l'ebayâi se clliâo dzeins ramassont dâi douleu ein fâseint cé manédzo, et quand clliâo pourro dia-blio sont vilhio et que ne pâovont pas ietz, est-te justo dè lè fourrâ ào rebu coumeint on covâi que câolè, ào coumeint dâi crouïès charguès ? Et s'on lè gardè, c'est pè pedi, po ne pas lè laissi crêvâ dè fan; tandi que s'on lão bailli've 'na petita peinchon, porriont vivotâ sein mè sè bregandâ, et on lè porrâi reim-placi pè dâi dzouveno lurons, tot con-teints d'avâi onna placie, que fariont mî lo servîco et tot lo mondo s'ein trovârâ bin.

— Eh bin po lè poustiyons, ne dio pas. Abran, cein que te dis est prâo veré; lâi peinsâvo pas; mâ po clliâo que font lè monsu, ein vela, dein lè grantès poustès, ào que vont su lè diligences ào bin su lo trein, n'ont qu'à ne pas tot rupâ et à sè mettrè oquie dè coté, et n'aront pas fauta de 'na peinchon.

— Mâ, mon pourro ami, on vâi bin que te ne sâ pas cein que l'est què dè vivrè pè la vela. Tè que t'és tsi tè et que t'as tot cein que faut po ton mènâdzo quasu sein dépeinsâ on sou : pan, bûro, toma, lacé, truffès, ào, jardinadzo, fruita, sein comptâ-lo bossaton, la tsemenâ bin garniâ et lè toupenès plieinès, tè seim-bliè que cauquon que gâgnè dozè ceints francs per an dâi veni retso ! Eh, pourro Sami ! quand se faut lôdzi, veti et nuri, que faut tot atsetâ, tant qu'âi rebibès po allumâ lo fû et ào tserfouliet po férè la soupa, faut étrè rudo ménadzi po poâi veri et tornâ, et pè pou qu'on aussè dè la marmaille, lè dou bets sont rudo molié à niâ. Ora, quand clliâo z'hommo sont vilhio ào que lâo z'arrevè on guignon que lâo grâvè dè travailli coumeint faut, lè faudrài-te mettrè frou coumeint on vôlet que vo robè ? Cein sarâi bin mau fê; et ne sarâi què justo dè lâo bailli onna peinchon, kâ se tè seim-bliè que n'ont pas z'u on travau asse pein-blio que la faulx, te faut peinsâ que l'ont du dzourè dein lè bureaux sein poâi frou et quasu coumeint ein preson, kâ on ne lâo laissè pas lo lizi dè sailli pi onna demi hâoro sein permechon, et clliâ viâ, adé à l'ombro, cein n'est rein tant san.

— Ma fâi, Abran, te pourriâ bin avâi

râson et ora que t'ouïo, pourré bin tzandzi d'idée; mâ tè voudré onco démandâ oquie.

— Eh bin, atteinds mè on momeint, y'é oquie à derè ào syndiquo, et repas-séri on bocon pe tard.

(*La fin deçando que vint.*)

### ROBE DE SOIE

PAR ETIENNE MARCEL.

### III

Madame Bourrichon était une femme de parole. Ce qui fut dit fut fait. Les quatre-vingt-dix billets de rigueur furent promptement placés par l'épicier, chez les locataires de la maison et chez ses clients du faubourg. Rose et moi, nous en prîmes chacun un, non point par désir d'avoir la robe, mais bien sous l'influence d'une lâche et secrète frayeur.

C'est que cette brave madame Bourrichon — qui savait fort bien, à l'occasion, se rendre redoutable — ne se serait certes pas fait scrupule de mettre, plus que de raison, de la chicorée dans son café et de la cendre dans son poivre, si nous avions refusé de prendre part à sa petite combinaison.

Seulement, une fois le billet pris, l'argent donné, j'oubliai complètement la robe de soie bleue. J'avais déboursé mes deux francs pour l'acquit de ma conscience, et dans l'intérêt uniquement de ma propre sécurité.

Je pense que, dès le début, ma voisine partageait à cet égard ma quiétude et mon indifférence, car ses petits doigts ne cessaient de manier, toujours gâtamment, toujours diligemment, le pinceau et la palette. Sa jolie voix, souple et légère, accompagnait encore, toujours joyeuse, toujours vibrante, le doux murmure de la fontaine et les trilles perlés de l'oiseau.

Cependant, un matin, je m'aperçus que quelque chose d'inusité se passait chez ma voisine.

Rose ne travaillait pas, ainsi qu'elle le faisait d'ordinaire à cette heure. La grand'mère n'était pas encore sortie de sa chambre, et il me semblait l'entendre appeler sa petite fille de sa voix chevrotante et demander son déjeuner.

Qu'était donc devenue Rose ? Était-elle couchée ? était-elle sortie ?... Moi-même je me hasardai à l'appeler une ou deux fois. Peine inutile : Rose ne paraissait point.

A la fin cependant, grâce à un rayon de soleil qui vint sourire à sa mansarde, je vis son ombre vive et mignonne se dessiner sur le mur.

Cette ombre n'était pourtant pas immobile ni songeuse, comme auraient pu le faire croire ce silence et cette immobilité. Bien au contraire, l'ombre était fort active.

Elle penchait, puis relevait la tête ; elle pliait et écartait les bras, semblait chercher à son côté, ou relever quelque objet, devant elle étendu à terre.

A la fin, de plaisir Rose joignit les mains, fit un saut de joie et m'apparut en plein soleil, le regard radieux, les lèvres souriantes et les joues empourprées, traînant après elle les longs plis chatoyants d'une pièce de soie bleue qui miroitait au soleil.